

Compte-rendu de la réunion des délégués du personnel du 13 octobre 2014

Présents : JC Abry, J. Girodon, B. Martin..

Excusée : O. Vitali

Invitées : M. Decouz, P. Parnière

La réunion se tient au siège social à Ecully.

Une question : discussion relative aux modalités d'évolution de carrière et de revalorisation salariale des personnels permanents.

Réponse de la Direction :

La société souhaite mettre en place une grille officielle pour les salariés permanents, tout en gardant une homogénéisation des salaires avec les différents statuts représentés dans les laboratoires où travaillent les salariés de C-Innov (chercheurs CNRS, enseignants-chercheurs et ITRF ECL)

La grille présentée à la DUP s'inspire de la grille CNRS, avec un coefficient multiplicateur et une valeur du point, susceptible d'évoluer dans le temps.

Elle se décompose en 2 parties : une partie technique et une partie administrative, avec à l'intérieur de chacune des Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise (ETAM) et Ingénieurs et Cadres (IC) correspondant à la CNN des Bureaux d'Etudes.

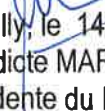
Une première remarque est faite sur cette proposition de grille concernant les seuils d'entrées qui sont très élevés (1792€ pour un poste sans aucune qualification). Ce montant s'explique d'une part par une majoration de 20% du salaire du public afin de compenser les charges salariales qui sont plus faibles dans le public que dans le privé, et d'autre part par l'intégration de la prime de recherche que perçoivent les salariés du public (au CNRS).

Ces seuils d'entrées, très élevés, s'avèrent bloquants pour l'embauche d'une personne dont le poste ne nécessite pas de qualifications élevées. La Direction propose d'abaisser le salaire de départ, mais en proposant une évolution plus importante, afin d'arriver au même salaire en fin de carrière.

Les différentes réflexions exposées lors de la réunion amènent à réfléchir plus spécifiquement aux intitulés et de redéfinir les contours des postes au sein de l'entreprise (avec plusieurs critères : les diplômes (le savoir), le contenu du poste (le savoir-faire), l'ancienneté dans le poste et la tenue du poste (le savoir-être)).

Le prochain travail de la Direction sera de recenser les postes de l'entreprise, afin de pouvoir, par la suite, les positionner sur une grille de salaire.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 18 novembre 2014 à 14h00.



A Ecully, le 14 octobre 2014
Bénédicte MARTIN
Présidente du Directoire